

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : ARADUR® HY 2919-1 BD

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Composant utilisé pour la fabrication de parties pour l'isolation électrique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse	: Everslaan 45 3078 Everberg Belgique
Téléphone	: +41 61 299 20 41
Téléfax	: +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgenceNuméro d'appel d'urgence : Poison center: +32 70 245 245
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de prudence : **Prévention:**
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention:
 P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
 anhydride tétrahydrométhylphthalique

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
 Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Tetrahydrométhylphthalic anhydride	11070-44-3 234-290-7 607-240-00-0 01-2119488054-36	Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317	95 - 100
Benzyl diméthylamine	103-83-3 203-149-1 612-074-00-7 01-2119529232-48	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	1 - 3

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'œil intact.
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucun(e)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
benzyl diméthylamine	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques	2,3 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	14,6 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Effets locaux	1 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques	1,25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques	1,25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	43,75 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
benzyl diméthylamine	Eau douce	0,0048 mg/l
	Eau de mer	0,00048 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,0134 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	534 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,071 mg/kg
	Sédiment marin	0,0071 mg/kg
	Sol	0,0114 mg/kg

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

8.2 Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux	: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
Protection des mains	
Matériel	: caoutchouc butyle
délai de rupture	: > 8 h
Matériel	: Caoutchouc nitrile
Matériel	: Néoprène
délai de rupture	: 10 - 480 min
Remarques	: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Filtre de type	: Filtre de type A-P

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: Âcre
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: > 200 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Point d'éclair	: 150 °C
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Vitesse de combustion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: 0,002 hPa
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité	: 12 g/cm ³
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	: > 250 °C
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 70 mPa.s
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles**10.6 Produits de décomposition dangereux****RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2 000 mg/kg
- Produit Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation - : Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l
Produit Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë : > 2 000 mg/kg
cutanée - Produit Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë (autres voies : Donnée non disponible
d'administration)

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: A un effet sensibilisant.

Evaluation: Donnée non disponible

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:**

benzyl diméthylamine:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames
Concentration: 5000 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: essai de mutation inverse
Résultat: négatif

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Espèce utilisée pour le test: Cellules de hamster chinois
Concentration: .213 mg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: positif

: Type de Test: Test de Ames
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Espèce utilisée pour le test: Cellules de poumon de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Composants:

benzyl diméthylamine:

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce utilisée pour le test: Souris
Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 24 h
Dose: 150 mg/kg
Résultat: négatif

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la fertilité : Donnée non disponible

Composants:

benzyl diméthylamine:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Tératogénicité: Dose sans effet toxique observé: 150 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Composants:**

benzyl diméthylamine:

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOEL: 50 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 672 hNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subaiguë

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: env. 150 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 672 hNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subaiguë

Toxicité à dose répétée - : Donnée non disponible
Evaluation

Toxicité par aspiration**Composants:**

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

benzyl diméthylamine:

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:**

anhydride tétrahydrométhylphtalique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 130 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

- Toxicité pour les algues : EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 68 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : IC20 : 9,33 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en dynamique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 100 mg/l
Durée d'exposition: 14 d
Espèce: Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)
Type de Test: Essai en dynamique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 204
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 20 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- benzyl diméthylamine:
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 37,8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
- Toxicité pour les algues : CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 1,34 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.
- EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 0,24 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 749,6 mg/l
Durée d'exposition: 17 h

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: Eau douce

Méthode: DIN 38 412 Part 8

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):
534 mg/l

Durée d'exposition: 17 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: Eau douce

Méthode: DIN 38 412 Part 8

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques (Toxicité
chronique)

: NOEC: 0,789 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: Eau douce

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.20.

Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité aiguë pour le milieu
aquatique

: Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le
milieu aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.**12.2 Persistance et dégradabilité****Composants:**

anhydride tétrahydrométhylphtalique:

Biodégradabilité

: Inoculum: boue activée

Concentration: 100 mg/l

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 0 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

Stabilité dans l'eau

: Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,3 min (20 °C)
pH: 4

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

benzyl diméthylamine:

Biodégradabilité

: Inoculum: boue activée

Concentration: 30 mg/l

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 0 - 2 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:**

anhydride tétrahydrométhylphtalique:

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3,16

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,38 - 2,51 (25 °C)
pH: 6
Méthode: QSAR

benzyl diméthylamine:
Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Durée d'exposition: 42 d
Facteur de bioconcentration (FBC): 2,1 - 22
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Durée d'exposition: 14 d
Facteur de bioconcentration (FBC): 2,1 - 6,4
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,98
pH: 13

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ADR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

: Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des Évaluations de la Sécurité Chimique ont été faites pour ces substances.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque des lésions oculaires graves.
H331	: Toxique par inhalation.
H334	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Resp. Sens.	: Sensibilisation respiratoire
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Resp. Sens. 1	H334

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARADUR® HY 2919-1 BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.03.2017	400000005354	Date de la première version publiée: 07.03.2017

Skin Sens. 1

H317

Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.